

Mairie de SAINT
MARTIAL
d'ALBAREDE



LETTRE D'INFORMATION AUX HABITANTS N°3

Septembre 2020

Chères Albarédiennes, Chers Albarédiens,

Ce début de mandat 2020-2026 est perturbé par une crise sanitaire mondiale sans précédent. Les conditions de travail et d'échanges sont compliquées.

Pour autant, notre équipe n'est pas restée inactive pendant la période estivale. Deux conseils municipaux et des commissions se sont réunis en juillet permettant de travailler sur l'extension de la gendarmerie, le bail du multiple rural ou encore l'enfouissement des réseaux. Une vigilance particulière a été de mise pendant la période canicule.

Le Conseil de la communauté de communes Isle-Loue-Auvézère en Périgord s'est installée le 15 juillet à Saint-Martial, dans notre Foyer rural, avec l'élection de Bruno Lamonerie, Président sortant de la CCILAP, et la mise en place de 12 commissions. Des conseillers de notre commune y seront présents pour défendre notre point de vue et les valeurs de solidarité qui doivent prévaloir au sein de l'intercommunalité.

Plusieurs chantiers seront ouverts dans les prochaines semaines. Je souhaite en particulier une évaluation objective de la situation de la voirie afin de programmer sur la mandature les travaux nécessaires en conformité à nos capacités financières. L'extension de la gendarmerie, qui aura un impact très positif sur notre patrimoine bâti et sur la vie même de notre commune, va nécessairement mettre en tension notre budget pendant la phase des travaux.

Nous reparlerons du Covid 19 pendant les semaines qui viennent. La pandémie est loin d'être vaincue. Depuis le 20 juillet 2020, toute personne de 11 ans et plus doit porter un masque grand public dans les lieux clos, en complément de l'application des gestes barrières qui demeurent indispensables si nous souhaitons protéger nos familles, nos amis, nos voisins. Je souhaite de tout cœur que la crise sanitaire soit maîtrisée et que nous ne soyons pas confrontés à une crise économique et sociale dans les prochains mois.

Je tiens à saluer les services municipaux qui s'investissent pour assurer dans cette période exceptionnelle la continuité du service aux habitants de notre commune.

Prenez toujours soin de vous et de ceux qui vous sont chers.

Très cordialement
Votre maire
Francis CIPIERRE

PLAN CANICULE

Cet été fut encore très chaud avec des températures allant à plus de 40°. Lors de ces fortes chaleurs la commission communale d'action sociale a fait le tour des plus fragiles d'entre vous. Il s'agissait de voir si tout allait bien, de réexpliquer les gestes importants à pratiquer lors de canicule et de rappeler les gestes barrières contre la COVID 19.

Les habitants qui souhaitent s'inscrire en tant que personnes vulnérables ont la possibilité de le faire à la Mairie.

GESTION DES DECHETS

Les sacs jaunes

Ceux-ci étant considérés comme des emballages à usage unique ils sont donc supprimés. Des cabas réutilisables sont dès à présent disponibles en mairie afin de jeter les déchets recyclables en vrac directement dans les conteneurs jaunes.

La redevance incitative

Elle est mise en place afin de répondre aux objectifs fixés par la loi de transition énergétique d'août 2015, pour une croissance verte avec la réduction de la quantité de déchets enfouis, d'encourager les usagers à mieux trier leurs déchets et d'appliquer un système de facturation plus juste

Cette contribution est demandée à l'usager pour utiliser le service public des déchets. Suite au changement de financement voté par les collectivités du département en Octobre 2018, elle viendra, à compter du 1^{er} janvier, 2022 remplacer l'actuelle taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), impôt local uniquement basé sur la valeur locative du logement. Elle servira à financer le service de gestion des déchets : collecte, déchetteries, traitement et développement de nouvelles filières de recyclage.

Cette redevance sera composée de :

- Une part fixe : un abonnement annuel au service plus un forfait de base (nombre de présentations ou d'ouvertures de bornes).
- Une part variable : enlèvement des déchets au-delà du forfait

Cette redevance ne s'appliquera uniquement que sur les ordures ménagères (sacs noirs).

Tous les habitants de la commune ont reçu dans leur boîte aux lettres un courrier du SMD3 afin de s'enregistrer et de déclarer la composition de son foyer.

- **Retrouvez toutes les informations nécessaires sur : www.smd3.fr rubrique mon compte ou en appelant le service usages du SMD3 au 09 71 00 84 24.**
- **Une permanence est tenue à la mairie d'Excideuil tous les mercredis et jeudis de 9h-12h30 et 14h-18h du 16/09 au 17/12.**

ENVIRONNEMENT **Arbres remarquables**

Un projet d'inventaire des arbres dit remarquables est en cours sur la commune. Si vous pensez en avoir chez vous ou en connaître vous pouvez contacter la mairie. Par la suite et si vous le souhaitez une démarche de labellisation pourra être faite.

Comment identifier un arbre remarquable ?

L'âge : l'âge avancé d'un arbre est un paramètre important.
La hauteur : ce critère dépend de la nature de l'arbre
La circonférence : Elle se mesure à 1.30m du sol dans un plan perpendiculaire à l'axe du tronc. Comme pour la hauteur cela dépend de la nature de l'arbre
Historique et croyance : l'arbre a-t-il un intérêt historique, est-il associé à une légende ou à une croyance religieuse ou païenne ?
Critères esthétiques : morphologie et physionomie, intérêt paysager.

HABITAT

Opération Happy habitat

Happy Habitat est une opération programmée d'amélioration de l'habitat et de Revitalisation Rurale d'une durée de 3 ans, lancée par les Communautés de communes Périgord-Limousin et **Isle-Loue-Auvézère en Périgord**.

Concrètement, il s'agit :

- D'attribuer des subventions directes aux habitants pour leur permettre de rénover leur logement (aides aux travaux).
- De prodiguer des conseils gratuits pour le financement global des travaux, des conseils techniques neutres et un accompagnement administratif aux démarches.

L'équipe d'Happy Habitat est disponible : <https://happyhabitat.fr/>



05.33.12.01.17

Happy Habitat, pour qui ?

- Les propriétaires occupants (sous condition de ressources)
- Les propriétaires bailleurs
- Les commerçants



Communauté de communes



Pour quels travaux ?

- Le maintien à domicile
- Les travaux d'amélioration thermique (menuiseries, chauffage, isolation...)
- La mise aux normes des logements

VIE LOCALE :

Concours de pétanque

Le club de Pétanque de Saint -Martial, sous la présidence de Jean-Pierre Maurance, a repris ses concours estivaux. Le premier a eu lieu le 18 Août lors duquel les participants étaient encore nombreux cette année, le second le dimanche 30 Août, le troisième le samedi 26 Septembre et enfin le samedi 10 octobre. Un protocole sanitaire dû à la crise de la Covid a été mis en place par le Club.



Concert à l'église de Saint-Martial d'Albarède

Avec 60 entrées réparties sur 2 séances d'une heure, le concert du 5 juillet « Un Sacré Duo » avec Éric Francières (guitare) et Francis Célérier (trompette) comme interprètes, a été un beau succès permettant à la population de se retrouver autour d'un moment musical de grande qualité

Deuxième édition de La Périgord Ladies

La fine fleur du cyclisme féminin français s'est affrontée dans une course de 100 kilomètres à travers tout le département le samedi 15 août passant en début d'après-midi par Saint-Martial. Pas moins de 108 participantes étaient engagées. Merci aux volontaires signaleurs qui ont assuré sous la coordination de Pascal Dubreuil la circulation aux intersections le temps du passage de cette belle course.

Cérémonie du 28 Juin

La commémoration des événements tragiques de 1944 a eu lieu dimanche 28 juin en présence notamment de Francis Cypierre, maire, et d'Isabelle Farnier, première adjointe de la commune.

Un hommage a été successivement rendu à Pierre Laussinotte, 21 ans, tombé au lieu-dit les Banchereaux lors d'un accrochage avec une colonne allemande, à Jacques Hermant, officier FFI, qui est mort sur la route entre Saint-Martial-d'Albarède et Excideuil et à Eta Wejemann-Prechner, arrêtée puis assassinée par les Allemands en avril 1944.



ETAT CIVIL :

- Mme NARDOU Marcelle, habitant au 5 rue Lavoisier, nous a quitté le 25 Juin dernier. Les membres du Conseil Municipal présentent leurs condoléances à la famille. Nous garderons en mémoire le sourire et la joie de vivre de Marcelle.
- M. Cédric MORISSEAU et Sabrina LASFARGEAS, habitants au Fauraud ont donné naissance le 12 Août 2020 à un petit Justin MORISSEAU, nous leur souhaitons nos sincères félicitations et beaucoup de bonheur.

La célébration du baptême républicain de Sacha GIBAUD en présence de la famille et des proches a eu lieu le 27 juin.



Projet gendarmerie :

Les procédures de consultation et d'attribution des différents lots de ce projet sont achevées. Le maître d'œuvre, le cabinet DODEMAN, est venu présenter le projet au nouveau conseil municipal. Pour rappel ce projet concerne la construction de 5 logements, 2 studios et l'extension du bâtiment administratif actuel. Le chantier a débuté le 19 août. Les déblais sont évacués sur la plateforme de la carrière des anciens fours à chaux et il a été prévu une mise en ordre de la partie arrière de ce site afin d'améliorer l'environnement derrière le terrain de pétanque. Le chantier de la gendarmerie s'étendra sur une durée de 19 mois.

Multiple Rural Communal « le Grillon » :

Suite au départ en retraite de Mme Méliana PONT, la continuité de l'activité du Multiple rural a été acquise par la mise en place d'un nouveau bail commercial au profit de M. Stéphane Muller. Nanti d'une solide expérience commerciale dans l'alimentaire, son projet est de rouvrir la partie bar, débit de tabac et jeu. La restauration, avec une pizzeria, ouvrira début 2021 après de nécessaires travaux d'adaptation et de mise aux normes (électricité, huisseries, sanitaire, isolation). Une enveloppe budgétaire de 15.000 € est prévue au budget prévisionnel. Le Conseil a prévu une demande de subvention auprès du Conseil Départemental ainsi qu'un accompagnement par une maîtrise d'œuvre dans la mise aux normes de ce local.

Location salle des fêtes (sous réserve de modification des contraintes sanitaires)

La salle des fêtes pourra de nouveau être louée sous conditions. Un protocole sanitaire est mis en place par la Mairie. Elle ne pourra accueillir qu'une soixantaine de personnes, le port du masque est obligatoire dans la salle. Les soirées dansantes ne sont pas autorisées. Les repas seront systématiquement assis avec distanciation de 1 mètre entre chaque personne ne faisant pas partie de la même famille. Le protocole Covid est à approuver et à signer par le responsable de réservation.

Travaux d'enfouissement des réseaux :

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques très basse tension ainsi que les lignes téléphoniques sont prévus sur le secteur de Combillou et de Las Gertas. L'éclairage public sera remis à niveau également sur Las Gertas, ces travaux sont supervisés et pris en charges partiellement par le SDE24. ENEDIS doit également effacer des réseaux moyennes tensions sur certains secteurs de la commune (Grand Vigneau, Combillou, La Rebière, les Farges). Ces travaux d'enfouissement de réseaux devraient être réalisés en fin d'année.

AGENDA

Pot de remerciement aux couturières. Le 19 septembre à 11h, le Conseil Municipal conviera les couturières qui ont confectionné les masques en tissu distribués aux habitants pour la sortie du confinement.

Le Comité des fêtes Martialbarian se réunira le samedi 19 septembre à 14 heures. Les représentants d'association et bénévoles sont attendus.

Inscrivez-vous dès à présent par mail à : mairie-st-martial-albarede@wanadoo.fr

Eglise ouverte pour les journées du Patrimoine (19-20 septembre) pour redécouvrir son architecture romane et ses fresques XVIIIe siècle.

Nougajazz en concert le samedi 24 octobre 20h.30 dans la salle des fêtes de Saint-Martial ! Sous l'initiative de Francis Célièrier, admirateur inconditionnel de Claude Nougaro, est née la formation « Nougajazz » avec Pat Giraud (piano), Vincent Mondy (clarinette et saxo) et Jean-Pierre Joffre (batterie). Pour découvrir un moment musical « jazzifié » autour des chansons de Nougaro. Réservation requise au 05 53 52 29 79 et tourisme@naturellementperigord.fr

